RÉGION Mardi 19 octobre 2021 LA RÉGION

## Une décharge entre Grandson, Fiez et Champagne,

# une bonne idée, vraiment?

**GRANDSON** Le délai de mise à l'enquête est désormais passé: le projet des Echatelards a reçu plus de 300 oppositions, uniquement du côté de Grandson, sans même compter celles déposées directement auprès du Canton. Reste la question de fond: le site choisi est-il vraiment le bon?

RÉD.

La question ne se pose même pas: oui, il faut des décharges pour traiter la masse considérable de déchets engendrés par la société de consommation. Le Canton de Vaud a mis à l'enquête deux projets, l'un à Daillens, l'autre à Grandson.

Débattu depuis des mois, le projet de décharge des Echatelards devait passer par la case «mise à l'enquête» du 11 septembre au 13 octobre. Bien que le sujet polarise, il était difficile de savoir si les opposants allaient réagir avec force à l'issue de la présentation publique du 21 septembre dernier. Car malgré la centaine de participants, ainsi qu'une quarantaine de téléspectateurs, les débats se sont avérés plutôt calmes. Certains n'ont certes pas été convaincus par les arguments de l'Etat, mais la question qui restait en suspens était: allaient-ils vraiment passer à l'acte et faire une opposition formelle? La réponse est tombée en fin de semaine dernière. «Je voulais simplement vous signaler qu'aujourd'hui (ndlr: jeudi dernier) au dernier décompte, nous avions 312 oppositions au greffe communal, a communiqué le municipal Olivier Reymond. Malheureusement, nous ne connaissons pas le nombre d'oppositions reçues au Canton. Mais pour information aussi, il y en avait 65 lundi dernier.»

L'heure est donc au traitement de ces oppositions et l'Association de protection de l'Arnon et de sa région (APAR) a d'ores et déjà annoncé sa volonté d'aller «jusqu'au bout», c'est à dire jusqu'au Tribunal fédéral, pour faire échouer ce projet de décharge. Les opposants assurent vouloir respecter la loi et ne pas être des « extrêmistes », prêts à occuper le site par exemple.

Leur président, Régis Paudex, dit souhaiter simplement s'assurer qu'une information « neutre et objective » soit diffusée le plus largement possible, estimant que ce projet n'est pas aussi adéquat que ce que le Canton et Cand-Landi veulent bien communiquer. De son côté, les initiants du projet, qui ont déjà revu celui-ci à la baisse après les 1300 oppositions suscitées par une première mouture, assurent que la décharge sera respectueuse de toutes les problématiques, notamment celles liées à l'environnement, de loin la plus sensible.

### LES ECHATELARDS, C'EST QUOI?

#### Argumentation tirée du site internet du projet

«Les décharges suisses sont saturées. Les réglementations en vigueur et les moyens techniques ne permettent pas aujourd'hui le recyclage de tous nos déchets. Il faut trouver de nouveaux sites permettant d'accueillir en toute sécurité les matériaux issus des chantiers et les scories (résidus de nos déchets ménagers après leur passage en usine d'incinération). C'est dans ce cadre que le Canton de Vaud et Cand-Landi ont développé le projet des Echatelards. Ce projet a été révisé entre 2019 et aujourd'hui pour tenir compte des remarques constructives des habitants et des parties prenantes. Il est sous le contrôle du Canton de Vaud qui a choisi ce site pour ses conditions géologiques idéales et la proximité de la voie ferrée de La Poissine. L'entreprise chargée de son exploitation, Cand-Landi, basée à Grandson, est une entreprise reconnue, expérimentée et locale. »

RÉGION **LA RÉGION** Mardi 19 octobre 2021



#### L'endroit le plus approprié

Antivax, antiéoliennes, antidécharges...

Et dire qu'on se moquait, de ce côté-ci de

la Sarine, des «neinsager». On consomme

sans discernement, de tout, y compris de

l'énergie. Mais on refuse d'assumer: les

déchets et les inconvénients sont pour

les autres. Dans ce domaine d'ailleurs, la

Suisse a une certaine culture. Les déchets

dangereux, on les cachait dans d'anciennes

mines allemandes. Les déchets nucléaires.

on les envoyait en recyclage à l'étranger. Les

déchets spéciaux partaient, par terre et par

mer, au diable vert. Et plus près de nous, les

déchets ménagers du Nord vaudois ont été,

après la fermeture de l'usine d'incinération

régionale, exportés à Pontarlier. Jusqu'à ce

Aujourd'hui encore, nos ordures ména-

gères sont incinérées à Lausanne (Tridel).

Alors considérer que le Nord vaudois est la

décharge du canton, c'est un simple abus

de langage. Quant aux terres polluées, elles

sont envoyées du côté de Berne, avec un

coût environnemental puisqu'elles sont

Dans le domaine des déchets, chacun

transportées principalement par camion.

que Paris ne mette le holà!

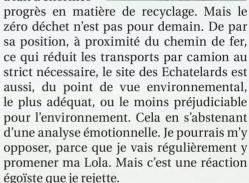
doit faire sa part. Et les opposants au proiet des Echatelards oublient qu'aujourd'hui encore, des habitants des Tuileries et de Valeyres-sous-Montagny acceptent, avec plus ou moins d'enchantement, le comblement d'une ancienne gravière. Ce canton s'attend à accueillir 200 000

nouveaux habitants d'ici 2040. Ceux qui ont voté la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) doivent être conscients qu'ils ont privilégié la densification. Celle-ci passe, notamment, par des démolitions et des extensions. Là encore des montagnes de matériaux à recycler.

Enfant, j'ai vu ce qu'on mettait dans les «ruclons». Au fond des Moulins, près de l'actuel manège d'Yverdon, les déchets de tous types plongeaient directement dans la nappe phréatique. Le bord du lac, de la plage d'Yverdon au Mujon, ce sont des millions de tonnes de déchets - à l'époque le tri sélectif n'avait même pas été imaginé - qui ont permis de gagner du terrain sur le lac, à l'instar des Jeunes rives de Neuchâtel. Avec des conséquences nuisibles sur le long terme. Mais on préfère fermer les yeux. Le Isidore Raposo

moment venu, on accusera les irresponsables du passé.

Notre société a fait d'énormes



Du point de vue des transports, des nuisances, et géologique, ce site est le plus approprié. Et à ceux qui renvoient la balle à la Riviera et à La Côte, je rétorque que ces deux régions font leur part... Notamment dans le cadre de la péréquation financière. Ou alors qu'ils cessent de consommer et de produire des déchets, recyclables ou non.



#### Un site magnifique à préserver

Les experts ont étudié les cartes du canton et ils en sont arrivés à la conclusion, miracle, que les seules zones disponibles pour installer une décharge avec des matériaux sensibles étaient... le Gros-de-Vaud et le Nord vaudois. Comme par hasard.

Désolé, mais la ficelle est un peu grosse. Et surtout, ce projet ne prend pas en compte la réalité, c'est-à-dire que ce site magnifique doit être préservé, même s'il n'a pas l'honneur de figurer au Patrimoine mondial de l'Unesco comme le Lavaux, par exemple.

Bien sûr, ces parcelles de Daillens et Grandson ne vont pas attirer des cars entiers de touristes, mais ce n'est pas le but: ce cadre idyllique et tranquille, on parle ici des Echatelards, est apprécié des habitants de la région et il apparaît un peu triste que, demain, il soit le réceptacle des déchets d'amiante du canton.

Alors, où implanter cette décharge sensible, puisqu'il faut bien traiter les déchets quelque part? Une étude avait désigné la plaine de l'Orbe comme zone potentielle, avant que les experts ne fassent machine arrière. Un problème de sol, les marécages situés entre Mathod, Orbe et Ependes pouvant potentiellement être plus facilement pollués, car moins étanches, que la zone de l'Arnon. Peut-être. Ou peut-être aussi que le choix a été politique et financier, un peu...

N'existe-t-il vraiment dans tout le canton aucune autre zone exploitable, plus loin des écoles (présentes et futures), d'un EMS, d'habitations et d'une rivière? Difficile à croire, sincèrement. La vérité est sans doute qu'il n'existe aucune zone se situant aussi près de l'exploitant, c'est à dire Cand-Landi. Même constat à Daillens pour Orllati, d'ailleurs. Ces deux entreprises ont le droit de vouloir gagner de l'argent en faisant leur travail et n'ont rien à se reprocher dans cette histoire. Mais que le Canton arrête de vouloir nous faire croire que ces emplacements ont été choisis pour autre chose que pour leur proximité avec elles.

Là est le plus désolant dans toute cette histoire, au fond: le fait d'avoir choisi Daillens et Grandson résonne un peu comme du mépris, savamment enrobé derrière des arguments scientifiques à destination du petit peuple, de toute façon trop bête pour faire la part des choses et condamné à écouter les experts cantonaux et à subir en silence Tim Guillemin

décisions qui impactedurableront ment leur qualité de vie.

Cette zone

magnifique, aussi bien viticole et agricole que lacustre, méritait beaucoup plus de considération. La preuve que ce projet passe mal: à l'heure où les débats publics et politiques ne passionnent plus personne, ils ont été des dizaines à se rendre à une séance publique, face aux conseillères d'Etat Béatrice Métraux et Christelle Luisier, à la fin du mois de septembre et ils en sont ressortis en avant le sentiment de ne pas avoir été écoutés. Si le sujet n'avait pas été important, ils seraient restés chez eux, continuant à pratiquer le sport favori du XXIe siècle: l'indifférence au sort de la collectivité et l'individualisme forcené. Quand, aujourd'hui, des individus s'allient pour parler d'une seule voix, il est important de les écouter et, surtout, d'entendre leurs craintes. Car c'est de cela qu'il s'agit: des inquiétudes. Pas une colère aveugle et déraisonnable, non. Une peur argumentée et tout à fait recevable.